

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°12 - publié le 29 Octobre 2025



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°06

Réunion du 27/10/2025

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Rappel : la non-utilisation de la FMI ou l'envoi de la feuille de Match après le lundi 12h, entraîne une amende de 25€.

La commission informe tous les Clubs que lors de mails à destination de la commission Séniors, seuls les mails générés par la boîte mail officielle du Club seront pris en compte.

Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal

Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME

Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU

Responsable délégation : Éric THIVOLLE

Coupe Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Les rencontres non jouées pour le compte du 2^{ème} tour de coupe doivent **obligatoirement** se jouer les week-ends des 15 et 16 Novembre.

Le 3^{ème} Tour des 2 coupes se jouera les Week-Ends des 20 et 21 Décembre 2025.

Pour La coupe René GIRAUD, un tour de cadrage est prévu le 30 Novembre 2025 :

➤ JS LIVRON 2 / LE CHEYLARD ou JS SAILLANS / LE CHEYLARD

Responsable vétérans : FOUYAT Camille

Depuis le **jeudi 04 septembre** des modifications ont eu lieu pour la catégorie vétérans. L'intégralité des clubs ont reçu sur leur boîte mail officielle un visuel faisant mention des modifications. Merci d'en prendre connaissance puisqu'elles sont effectives depuis la première journée de championnat.

Si vos équipes ne peuvent effectuer une rencontre elles doivent obligatoirement prendre contact avec la responsable de la catégorie pour l'accord ou le refus du report. Dans tous les cas, c'est la première date disponible sur le calendrier sportif qui sera utilisée pour reporter une rencontre.

En cas d'intempérie il est obligatoire de fournir un arrêté municipal valable.





L'envoi de la FMI est obligatoire. A défaut une feuille de match papier devra être faite pour palier à ce manque. Cette dernière devra être envoyée avant le lundi 17h00 sur la boîte officielle de la commission compétition séniors.

Par ailleurs, depuis ce lundi 15 septembre et jusqu'au mardi 30 septembre vous pouvez engager vos équipes en Coupe vétérans.

Les dates de la Coupe Vétérans seront les suivantes (sauf si besoin de modification) :

- Vendredi 17 septembre
- Vendredi 19 décembre
- Vendredi 30 janvier
- Vendredi 20 mars (1/4 de finale)
- Vendredi 08 mai (1/2 finale)

Il est à noter également, qu'en raison du désistement du FC PEAGEOIS en Poule B, c'est le FC Rhône Vallées qui a automatiquement pris leur place.

A noter pour la saison 2025/2026 :

- Concernant les demandes de changements d'horaire nous vous rappelons que des horaires légaux ont été mis en place. Par conséquent pour toutes les demandes concernant l'horaire de 18h00 vous devez obligatoirement faire la demande via votre espace compétition officielle sur Footclub. Cette demande devra être faite dans les délais impartis et acceptée par le club adverse. Les 2 clubs devront confirmer la demande de modification par mail à la commission séniors.
- Par rapport à la diffusion des futurs calendriers, il est possible que vos équipes ne soient pas automatiquement jumelées indépendamment de notre volonté, à cause du système informatique. Nous vous invitons à faire des demandes de modification pour inverser les rencontres. La demande sera acceptée si elle est faite dans les délais et que le club adverse accepte cette inversion.



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion électronique du 27 / 10 / 2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.





Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS





Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

TOURNOIS AUTORISES :

US VAL D'AY :

U7 le 18 Octobre 2026,

U9 le 18 Octobre 2026..

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Prochains Plateaux : Samedi 08 Novembre 2025 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Prochains Plateaux : Samedi 08 Novembre 2025 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.

Modifications compositions poules :

Les clubs sont priés de noter les modifications suivantes applicables dès le 08/11/2025 :

BOURGEONS :

Poule A : Exempt 209 remplace TREFLE FOOT,

Poule C : Exempt 208 remplace BG LES VALENCE,





Poule H : SC BG ST ANDEOL 3 remplace Exempt 206,

Poule I : ALLAN FR 1 remplace Exempt 207.

Prochains Plateaux : Samedi 08 Novembre 2025 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

1^{ère} Phase D1 & D2 (Excellence) :

Reprise des rencontres le 08/11/2025

1^{ère} Phase de D3 à D6 (Promotion d'Excellence et 1^{ère} Division) :

La 1^{ère} Phase de D3 à D6 commence le samedi 08/11/2025 à 13h30 et sera diffusée dès réception et traitements des feuilles de match.

Vous retrouvez la planification des matchs sur le site du District dans les compétitions et sur votre Footclubs.

La FMI sera mise en place de la D3 à la D6, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès. Nous vous rappelons que celle-ci est obligatoire et que vous serez amendé en cas de non-transmission.

Les modalités d'affectation des équipes pour les différents niveaux sont présentées en ligne :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/a4d34aa5fac6f54183b6f322a1aeeb7.pdf>

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe JP QUINTIN :

1/8^e de finales programmées le 25/01/2026. Le tirage est en ligne.

Coupe Gilbert PESTRE :

Retour Commission règlements (Réunion du 21/10/25):

Dossier n°10 : Match 54900543, Coupe U15 Gilbert Pestre / Poule A / Journée 1 du samedi 18/10/2025 561202 Athletic Foot Ceven 2 - 560190 U.S. Bas Vivarais 1 : ***match perdu à l'équipe de Athletic Foot Ceven 2 et qualifie l'équipe de Bas Vivarais 2 pour le tour suivant de la coupe Gilbert Pestre.***

Dossier n°11 : Match n° 54900528, Chat.Goubet 1 / AS Valensolles 1, COUPE U15 Gilbert Pestre du 19/10/2025 : ***match perdu à l'équipe de Valensolles.***





2é Tour programmé le 11/11/2025. Le tirage est en ligne

Tour de cadrage le 30/11/2025.

U15 Brassage :

Poule D - Rencontre du 21/09/2025 :

Ent FCC SASA USSM – RCF 4 reportée au 11/11/2025.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe GAMBARDELLA : Félicitations au club FC MUZOLAIS, présent pour le 5é tour le 08/11/2025.

Coupe VIVIER BOUDRIER : Le tirage du tour de cadrage, programmé le 11 novembre, sera en ligne, en fin de semaine. 13 rencontres se dérouleront et 19 équipes seront exemptes

U17 D1 :

Rencontres du 13/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE / Ent USVJ FCV est reportée au 01/11/2025,

FC EYRIEUX / US MOURS est reportée au 01/11/2025,

FC MUZOLAIS / RCF 2 est reportée au 01/11/2025,

Ent VALLIS DOLON / AS CHAVANAY est reportée au 01/11/2025.

Rencontres du 27/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE / US MOURSOISE est reportée au 11/11/2025,

FC MUZOLAIS / Av SUD ARDECHE F 2 est reportée au 11/11/2025,

US DAVEZIEUX VIDAL 2 / CHAVANAY est reportée au 29/11/2025.

U17 D2 :

Poule A - Rencontres du 13/09/2025 :

FOOT MONT PILAT / FC ANNONAY est reportée au 01/11/2025,

Ent BOULIEU BOURG ARG / US VAL D'AY est reportée au 01/11/2025,

GFHT / OL SALAISE RHODIA est reportée au 01/11/2025,

AS St MARCEL VAL / ESP HOSTUN est reportée au 01/11/2025.

Poule A - Rencontres du 27/09/2025 :

GFHT / AS VAL D'AY est reportée au 29/11/2025,

AS ST MARCEL VAL / Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 29/11/2025.





Poule B - Rencontres du 13/09/2025 :

AS SUD ARDECHE 3 / FC RHONE VALLEE est reportée au 01/11/2025,
ESV 26 / PIERRELATTE est reportée au 01/11/2025,
JS LIVRON / Ent ECA ACE est reportée au 01/11/2025,
US MONTELIMAR / OL CENTRE ARDECHE 2 est reportée au 01/11/2025.

Poule B - Rencontres du 27/09/2025 :

OL CTRE ARDECHE 2 / ASF PIERRELATTE est reportée au 11/11/2025,
US MONTELIMAR / Ent ACE ECA est reportée au 29/11/2025.

U17D2 Poule B: Suite à une erreur technique de l'application de gestion de la compétition, certaines équipes peuvent apparaître en FORFAIT GENERAL. Nous confirmons qu'il n'y a aucun FORFAIT GENERAL dans cette Poule.

U17 Brassage :

Poule A - Rencontres du 11/10/2025 :

ES NORD DROME / US VAL D'AY 2 est reportée au 01/11/2025.

Poule D - Rencontres du 20/09/2025 :

US ST JUST ST MARCEL / FC BEAUME BOUCHET MONT est reportée au 11/11/2025.

Poule F - Rencontres du 20/09/2025 :

FC PEAGEOIS / JS ST PAUL ROMANS est reportée au 01/11/2025.

Poule G- Rencontre du 20/09/2025 :

Ent VALLON RUOMS / JS LIVRON 2 est reportée au 29/11/2025.

FORFAITS :

Poule B : OL SALAISE RHODIA 2 (Journée 3 du 04/10/2025)

Poule G : JS LIVRON 2 (Journée 4 du 25/10/2025).

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :





Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.

U20D1 :

La journée 02 initialement programmée le 27/09/25 est reportée au 11/11/25 du fait du 3-ème tour de la Coupe GAMBARDELLA. Toutes les rencontres sont impactées.

U20D1 Rencontre du 01/11/25 :

OL SALAISE RHODIA / US MOURSOISE est reprogrammée au 20/12/2025.

U20 D2 :

Poule A - Rencontre du 27/09/2025 :

FC VALLON / OL CENTRE ARDECHE est reportée au 11/11/2025.

Poule B - Rencontre du 27/09/2025 :

US VAL D'AY / FC BOURG LES VALENCE est reportée au 11/11/2025.



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 13

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 01 & 02/11/2025

• **BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

DATES FIA 2025/2026

La prochaine session de formation d'arbitres (adultes et jeunes) aura lieu au siège du district (101 rue du 8 mai 1945 – 07500 GUILHERAND GRANGES, les :

- **Samedi 13 décembre 2025**
- **Samedi 20 décembre 2025**
- **Lundi 22 décembre 2025**

Cette formation se déroulera en externat.

Toutes les modalités d'inscriptions seront précisées lors de votre inscription via la Ligue et le Portail Club.

REUNIONS TECHNIQUES DECENTRALISEES

La CDA vous informe des lieux et horaires pour les réunions techniques décentralisées.

La présence est facultative. Cependant, votre présence vous rapportera 3 points bonus pour votre classement en fin de saison.

Il ne faut suivre qu'une seule des 3 réunions.

- La première réunion se déroulera le samedi 8 novembre au siège du District Drôme-Ardèche de Football. Début de la réunion à 10h15 et fin à 12h15. Le DDAF proposera un temps convivial pour clôturer la matinée technique.
- La seconde se déroulera le lundi 17 novembre à Villeneuve de Berg, à la salle du stade. Adresse : Quartier Rozette
- La dernière se déroulera le mardi 18 novembre à Larnage, lieu à confirmer.

Les réunions décentralisées débuteront à 19h30 et se termineront à 21h30. Le club local nous proposera un temps convivial pour clôturer la soirée technique.

Pour ces réunions, merci de vous munir d'un stylo et de vos cartons

Ces réunions s'adressent à l'ensemble des arbitres de notre District, stagiaires, assistants, féminines, jeunes et adultes. En espérant vous voir nombreux pour ce temps technique.

Baptiste vous rappelle l'objectif proposé lors de nos AG, améliorer le pourcentage d'arbitres présents.





CALENDRIER PROVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2025/2026

<u>Date</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Lieu</u>	<u>Horaires</u>
NOVEMBRE :			
<u>Samedi 8</u>	<u>Rattrapage test</u> <u>Taisa</u>	<u>Stade des</u> <u>Combes,</u> <u>Guilherand-</u> <u>Granges</u>	<u>8h30</u>
<u>Samedi 8</u>	<u>Réunion</u> <u>Technique</u> <u>Décentralisée</u> <u>(Secteur</u> <u>Centre)</u>	<u>Guilherand-</u> <u>Granges (DDAF)</u>	<u>10h15 – 12h15</u>
<u>Lundi 17</u>	<u>Réunion</u> <u>Technique</u> <u>Décentralisée</u> <u>(Secteur Sud)</u>	<u>Villeneuve de</u> <u>Berg</u>	<u>19h30 – 21h30</u>
<u>Mardi 18</u>	<u>Réunion</u> <u>Technique</u> <u>Décentralisée</u> <u>(Secteur Nord)</u>	<u>Larnage</u>	<u>19h30 – 21h30</u>
DÉCEMBRE :			
<u>Samedi 6</u>	<u>Recyclage AA</u>	<u>Guilherand-</u> <u>Granges (DDAF,</u> <u>stade à définir)</u>	<u>8h00 – 13h00</u>
<u>Samedis 13 et</u> <u>20, Lundi 22</u>	<u>FIA Adultes et</u> <u>Jeunes</u>	<u>DDAF</u>	<u>8h00 – 18h00</u>
JANVIER :			
<u>Samedi 17</u>	<u>Recyclage</u> <u>D1/D2</u>	<u>Guilherand-</u> <u>Granges (DDAF,</u> <u>stade à définir)</u>	<u>8h00 – 18h00</u>
<u>Samedi 24</u>	<u>Recyclage D3</u>	<u>Guilherand-</u> <u>Granges (DDAF,</u> <u>stade à définir)</u>	<u>8h00 – 18h00</u>
<u>Samedi 24</u>	<u>Rattrapage</u> <u>tests physiques</u>		<u>9h00</u>
<u>Samedi 31</u>	<u>Recyclage JAD</u>		<u>8h00 – 13h00</u>



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



<u>Samedi 31</u>	<u>FIA Adultes / Jeunes – Séance n°7</u>	<u>DDAF</u>	<u>13h30 – 17h30</u>
FÉVRIER :			
<u>Samedi 7</u>	<u>Recyclage D4</u>	<u>Guilherand- Granges (DDAF, stade à définir)</u>	<u>8h00 – 13h00</u>
<u>Lundi 16, Mercredi 18 et Jeudi 19</u>	<u>FIA Adultes et Jeunes</u>	<u>DDAF</u>	<u>8h00 – 18h00</u>
<u>Samedi 28 Samedi 28</u>	<u>Recyclage JAD FIA Adultes / Jeunes – Séance n°7</u>	<u>DDAF</u>	<u>8h00 – 13h00 13h30 – 17h30</u>
MARS :			
<u>Samedi 14</u>	<u>Rattrapage Recyclage – Toutes categories</u>	<u>Guilherand- Granges (DDAF, stade à définir)</u>	<u>8h00 – 13h00</u>
AVRIL : <u>Vendredi 24</u>	<u>FIA Adultes – Séance n°8</u>	<u>Guilherand- Granges (DDAF)</u>	<u>19h00 – 23h00</u>
MAI : <u>Vendredi 22</u>	<u>FIA Jeunes – Séance n°8</u>	<u>Guilherand- Granges (DDAF)</u>	<u>19h00 – 23h00</u>

INFORMATION AUX CLUBS

La Commission d'arbitrage vous informe que les arbitres ont désormais la possibilité de rendre leur nom non diffusable sur les sites (District, Ligue, Fédération,...) lors de la publication de leurs désignations.

Ainsi, si vous voyez apparaître le mot « anonyme » à la place du nom de l'arbitre, cela signifie que vous devrez, en cas de besoin de contact, consulter votre logiciel Footclubs pour obtenir son identité.

Merci d'en prendre note.

RATTRAPAGE TEST TAISA





Ci-joint, la liste des arbitres qui doivent passer ou repasser leurs tests physiques le samedi 08 novembre 2025 rendez-vous 08h00 au stade des Combes à GUILHERAND GRANGES.

Information importante :

Tous les arbitres n'ayant pas réalisé les tests physiques en date du 06 octobre ne pourront pas être désignés tant que ces tests ne seront pas validés.

Les arbitres n'ayant pas réalisé, lors des assemblées, l'intégralité du test physique (24 et accélération) verront leur situation examinée à l'issue de l'ensemble des séances de rattrapage par CDA.

Nous vous invitons vivement à venir refaire ces tests.

Cette liste reste valable sous réserve de :

- *La validation du dossier médical*
- *Et de l'absence de contre-indication constatée par un certificat médical.*

AHAMADI	DANEZI	JAD
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
ANDRE	ALISON	District 4
BAHRI	BOUABIB	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 4
BEATTIE	ELLIOT	ASSISTANT
BELKACEM	YANIS	District 4
BILLON	JULES	JAD
BOUSHABA	AMIR	JAD
CHAKRI	JAMAL	District 4
COURSANGE	THIERRY	District 4
DUSSAUD	GERALD	District 3
EL KHADDAR	ABDELAILAH	District 4
EL METTALSSI	HAMEZA	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
FAURE	MATTEO	JAD
GUILLARD	BENJAMIN	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GRASSET	GUILLAUME	ASSISTANT
HARDI	OTHMAN	District 4
HERMANN	MAGALI	ASSISTANT
KIDIMBU KIANZA	DJIBRYL	District 4
LOMBARD	LOIC	ASSISTANT
MERMER	ISMAIL	District 4
MOHAMED	HAKIM	District 4



MINGAM	ISAM	JAD
MONTROT	MICHAEL	ASSISTANT
PERDRIOLE	RAPHAEL	ASSISTANT
QOTAIBAH	OUSSAMA	District 4
ROUBI	FREDERIC	District 4
SAGE	ARTHUR	JAD
SAADNIA	OUASSIM	District 4
SAINTOIN	DAVID	District 4
TALIERCIO	LUCAS	JAD
TARDY	MAXENCE	JAD
TREMOUILHAC	GUILAIN	District 4
VALENCONY	ANDRE	District 4
VERRECCHIA	LAURENT	District 4
WADJIB	IMRANE	District 4
YOUSOUF	ABOU	JAD
ZAGUIA	RIDA	District 4

ABSENCE DE DERNIERE MINUTE

Comme annoncé à l'Assemblée Générale, chaque fois qu'un arbitre est absent (hors indisponibilité réglementaire), l'arbitre devra envoyer un justificatif pour son absence dans un délai de 7 jours. Le document doit être envoyé sur la boîte mail arbitre, sinon l'application du règlement intérieur sera faite.

RAPPEL AUX SECRETAIRES ET CORRESPONDANTS DE CLUBS

Pour toute modification de vos rencontres (changement de terrain, changement d'horaire, report ou annulation, etc.....) merci de prendre contact directement et verbalement avec le ou les arbitres désigné(s) afin de les en informer (le listing des arbitres est à votre disposition sur la boîte mail des clubs).

CONTACT COMMISSION EN ARBITRAGE

La commission d'arbitrage vous informe que pour tout contact, concernant les arbitres ou les clubs, il convient d'utiliser uniquement l'adresse mail suivante :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COURRIERS DES ARBITRES

- **FINCK Nicolas** : Courriel lu et noté
- **HAFSOUNI Maher** : Courriel lu et noté





- **MAILLARD Nicolas**: Courriel lu et noté
- **BINAUD Laurent** : Courriel lu et noté
- **DOMINGOS Elder**: Changement d'adresse
- **EL MARRAHI Said** : Courriel lu et noté
- **LELONG Julien**: Courriel lu et noté
- **BOURRA Yssoufi** : Courriel lu et noté
- **RIOUX Jérémy** : Courriel lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- **Amical sportive des 3 becs** : Demande d'arbitre pour l'équipe en D5
- **Felines st Cyr Peaugres** : Courriel lu et noté
- **Eyrieux Embroye** : Courriel lu et noté
- **SC Romans** : Courriel lu et noté

INFORMATION POUR TOUS LES ARBITRES

Merci d'envoyer un SMS à Baptiste au 06 15 60 01 54 afin qu'il puisse enregistrer vos numéros avec facilité.
Un simple NOM – Prénom est suffisant.

Président CDA
Nicolas BRUNEL



Union Nationale des Arbitres de Football
FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL



DISTRICT DRÔME-ARDÈCHE DE FOOTBALL
La passion du Football

Compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2025





Présents : BOUDIKIAN François, BERGERON Alexis, BERGONZI Jean-François, BOUCHARD Amandine, DUTRIEUX Benoit, FALAISE Mathias, KUHN Yves, MARLHIN Alexandre, PERDRIOLE Raphaël et SOUBAYA Mathieu.

Excusés : BRET Vincent, FERREIRA David, MLYNARCZYK Adrien, MOUSTIER Benjamin, PICARD Brice, PROTOY Baptiste, REVOL Benjamin et VINCENT Jean-Claude.

Début de la séance à 19h00 au District Drôme Ardèche de Football

- Points du Président de la Section 26/07 :

- Nous sommes à ce jour 196 adhérents à avoir renouveler son inscription à l'Unaf 26/07 (192 à la même date l'année dernière).
- Mouvement au sein de la section : Mathieu SOUBAYA remplace Brice PICARD en tant que représentant des jeunes arbitres. Ce dernier remplace Benjamin REVOL, ancien responsable de la logistique.
- Départ de Maurice CHABBAT et de Benjamin REVOL : nous vous remercions pour les services rendus.
- Point sur le dernier séminaire national de l'UNAF à Vichy, où étaient présents Amandine BOUCHARD, François BOUDIKIAN et Yves KUHN.
- Réflexions sur le futur logo et sur l'assemblée régionale du 20 juin 2026, où tous nos adhérents sont attendus.
- Arbre de Noël du 13 décembre prochain : une invitation et des informations vous seront envoyées très prochainement.
- Temps d'échanges.
- Prochaine réunion le 18 novembre en Visio.

Fin de la séance à 22h10.

Amicalement.



FINANCES

PROCÈS-VERBAL N°02

INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL

TRESORERIE – Réunion du 22 octobre 2025

Relevé n°1 – Saison 2025/2026

En vertu de l'article 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie au 22/10/2025.

Dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 31/10/2025, les clubs ci-dessous seront pénalisés d'un retrait de deux points avec sursis.

- 581941 AC. DE FOOT YACOUN
- 560985 ATHLETIC CLUB DE L'ALLET
- 564744 ASSOCIATION SPORTIVE DE CRUAS
- 561243 FOOTBALL CLUB UPPER
- 580707 FOOT CLUB MAHORAIS DROME AR



COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal N°03

Réunion du 20 octobre 2025

COMITE DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
BRUNEL Nicolas	X		
MONTALBANO Stéphan	X		
MARLHIN Alexandre	X		
PEALAT Philippe	X		
GALES Gérald		X	
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard			
BRESSON Claude	X		
CAILLOT Alain		X	
COQUELLE Jean-Yves	X		
D'AGOSTINO Dominique		X	
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre		X	
FOUYAT Camille	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAFFORGUE Elodie		X	
MOMBARD Martine	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean-Marie		X	
REBOULLET Mathilde	X		
RENAUDIN Guy		X	
VILLAND Jean-François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIES :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
FOURNEL Thibault	X		
VALLET Yohann	X		



I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président revient sur l'ANPDF qui s'est déroulé du 18 au 21 septembre à MANDELIEU. Cette réunion s'est articulée autour de 3 axes :

- Comment prévenir les risques dans le cadre de manifestation organisées par le District
- Le plan d'engagement de la FFF
- Point d'Hubert FOURNIER (DTN) sur le contexte et le Football d'Animation.

Dans le cadre de ce dernier point, il est rappelé qu'à partir du week-end de Pâques de la saison en cours, il est autorisé de préparer la saison suivante, notamment en passant à la pratique des U9 à 8 joueurs et des U13 à 11 joueurs.

Pour donner suite à l'arrêt de Jean-Yves COQUELLE de la présidence de la commission d'appel, Vincent BRET a été nommé, à l'unanimité, par les membres de la commission d'Appel, Président de la Commission.

Il évoque le projet de la FFF visant à cofinancer un poste d'agent de développement au sein des Districts.

II. ADMINISTRATIF

1. Groupement de clubs

Le Comité de Direction n'est pas favorable aux groupements de clubs pour les catégories U7 – U9 – U11 (école primaire). Il est souhaité que les jeunes jouent dans leur club de proximité durant les années école primaire.

2. Réunion du personnel

Le Président informe qu'une réunion du personnel se tiendra le jeudi 6 novembre à 11h00 et invite les élus qui le souhaite à participer à ce temps.

3. Week-end des bénévoles à Clairefontaine

Le Week-end des bénévoles se déroulera les 7 et 8 mars 2025. Le District aura la possibilité d'emmener 7 dirigeants licenciés depuis moins de 7 ans.

4. Projet Zone Blanche

Le Président revient sur la réunion qui s'est tenu dans le cadre du projet « Zone Blanche ». Il présente l'avancée du projet et indique qu'A. CROCHET leur enverra le compte rendu de la réunion prochainement.

5. Récompenses diverses

R. ARNAUD présente les différents temps qui permettront de remettre les différentes récompenses tout au long de la saison.

III. COMMISSIONS

1. Arbitrage



N. BRUNEL fait le point sur le déploiement du défraiement des arbitres en D1 et D2 par le District. Après quatre journées de championnat, les retours des clubs et des arbitres sont positifs.

À la suite de la proposition de la Direction Technique de l'Arbitrage, il est évoqué la possibilité d'étendre l'usage du carton blanc aux bancs de touche, ainsi que l'introduction d'un carton violet permettant une « pause d'apaisement » avant un éventuel arrêt définitif du match en cas de tension.

Le Comité de Direction est :

- Défavorable à l'extension du carton blanc pour les éducateurs
- Favorable à la mise en place d'un carton violet pour une « pause d'apaisement »

2. Pratiques - Compétitions

Le Comité de Direction revient sur le début des compétitions seniors, féminines et jeunes. Il est fait l'état des engagements et le déroulement des compétitions.

De manière générale, une légère baisse des engagements est constatée, en lien avec la diminution du nombre de licenciés pour l'heure (environ - 3 %).

Concernant le football d'animation, il est déploré que certains clubs ne se déplacent pas vers des clubs éloignés, alors que ces derniers se déplacent systématiquement. Des mesures vont être prises afin que ces situations ne se reproduisent plus.

Concernant la catégorie U13, il est rappelé que la pratique s'effectue à 8 contre 8. La pratique à 11 contre 11 pour préparer l'année suivante (U14) est tolérée après le week-end de Pâques.

3. Loisirs – Foot en Marchant

C. BRESSON informe du lancement de la communication auprès des clubs dans le cadre du développement d'un « Critérium Foot en Marchant ». À l'issue du retour des clubs, trois niveaux de pratique sont envisagés.

4. Tournoi club

Le Comité de Direction rappelle que les tournois organisés par les clubs doivent obligatoirement être déclarés. Leur règlement doit être conforme aux réglementations de la FFF, et seuls les clubs affiliés à la FFF sont autorisés à y participer.

III. TECHNIQUE

1. Projet Club

P. PEALAT et P. AUBERT reviennent sur les deux soirées qui se sont déroulées dans le cadre de la première réunion de présentation de la refonte du dossier « Projet Club ». Dans la continuité de ces réunions, un CFI Projet Club sera organisé au District le 15 novembre prochain.

Par ailleurs, en tant que District pilote FFF sur ce dossier, une formation des accompagnateurs « Projet Club » sera organisée le jeudi 27 novembre.

2. Ressources Humaines Technique

P. AUBERT et P. PEALAT font un état des lieux de la mise en place de la nouvelle équipe technique élargie et expriment leur satisfaction à ce sujet.





3. Pôle de Performance : Vals-les-Bains / Le Grand Serre / Valence

Un état des lieux sur le fonctionnement des trois pôles de performance est effectué. Le fonctionnement de ces pôles apporte satisfaction et les évolutions pour les saisons suivantes sont discutés.

IV. JURIDIQUE

1. Assemblée Fédérale du 14.06

L. JULIEN présente les différentes modifications réglementaires qui ont été validés à l'AG de la FFF du 14.06 dernier et présente les répercussions sur nos règlements départementaux.

III. QUESTIONS DIVERSES

-

Le Président,

JF. VALLET

Le Secrétaire Général,

R. ARNAUD